

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Entrée libre mais inscription obligatoire

Contact fru6703-contact@unistra.fr

Inscription en ligne :

<http://europa.unistra.fr>

LIEU DU COLLOQUE

Nouveau Patio - 20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg
Amphi Alain Beretz

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Université »

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67



Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

Colloque

Direction scientifique :

Raphaël Eckert, Franck Macrez, Julien Mouchette

L'État au défi des *blockchains*

Régulation(s) et usages publics

de la technologie de la *blockchain*

20 et 21 juin 2019

Organisé par la



Fédération de recherche

FRU 6703

l'Europe en mutation

Université de Strasbourg

14h Mot de bienvenue

Emanuel Castellarin, directeur de la Fédération de recherche l'Europe en mutation, Université de Strasbourg,

Raphaël Eckert, DRES, directeur de l'école doctorale, Université de Strasbourg

Présidence

Jeanne-Marie Tufféry-Andrieu, Doyen de la Faculté de droit, Université de Strasbourg

Introduction : « La blockchain : définition et usages d'une technologie incontournable »

Jean-Marc Deltorn, CEIPI, Université de Strasbourg

1. LES CONDITIONS DE LA RÉGULATION PUBLIQUE DES BLOCKCHAINS

« Les enjeux des blockchains »

Joëlle Toledano, Chaire Gouvernance et Régulation, Université Paris Dauphine

« Le droit au défi des blockchains »

Jean-Bernard Auby, Sciences-Po Paris

« La régulation par la blockchain »

Amélie Favreau, CUERPI, Université Grenoble Alpes

« Le droit à l'épreuve des cryptomonnaies »

Florence G'sell, IFG, Université de Lorraine

Questions du public

2. LES TENTATIVES DE RÉGULATION PUBLIQUE DES BLOCKCHAINS

Présidence

Julien Pénin, BETA, Université de Strasbourg

« Prévention du blanchiment et technologie blockchain »

Juliette Lelieur, DRES, Université de Strasbourg,

Solène Clément, avocate au barreau de Paris

« La responsabilisation des acteurs par une régulation a minima des smart contracts ? »

David Arrouas, DRES, Université de Strasbourg

« L'impact de la blockchain sur le secteur de la santé »

Mathieu Combet, CERCRID, Université Jean Monnet, Saint-Étienne

« Loi PACTE et ICO's : La régulation au service de l'attractivité ? »

Ariane Périn-Dureau, DRES, Université de Strasbourg

Questions du public

3. LES USAGES PUBLICS DE LA BLOCKCHAIN

Présidence

Jean Philippe Kovar, IRCM, université de Strasbourg

« Blockchain et administration de la justice »

Thibaut Labbé, CEIPI, Université de Strasbourg

« Blockchain, monnaie et État : concurrence ou complémentarité ? »

Julien Mouchette, Fédération l'Europe en mutation, Université de Strasbourg

« L'expérience de la blockchain à la Banque de France »

Thierry Bedoin, directeur numérique, Banque de France

« L'expérience de la blockchain à l'Agence nationale des fréquences »

Yann Maigron, directeur de la gestion des fréquences, ANFR

Échange avec le public

Rapport de synthèse

Franck Macrez, CEIPI, Université de Strasbourg